

## CONDITIONS GENERALES DE RESERVATIONS

### **Réservation :**

Lors d'une réservation par téléphone ou internet vous avez 7 jours pour nous faire parvenir votre acompte. Passé ce délai l'annulation sera systématique. La réservation n'est effective qu'à réception du contrat de réservation dûment complété et signé, accompagné du règlement d'un acompte de 30% du montant total du séjour (hors taxe de séjour) + les frais de dossier non récupérable. Elle ne sera définitive qu'à réception d'une confirmation écrite de notre part à présenter le jour de votre arrivée. Le solde de la réservation doit être payé 30 jours avant la date du séjour. Toute modification par rapport à la réservation effectuée devra être signalée avant le jour d'arrivée. En cas de déclaration inexacte, le contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

### **Pour toute annulation de séjour :**

Avant la date d'arrivée, les paiements (acomptes, soldes) versés et les frais de dossier resteront acquis au camping et ne seront en aucun cas remboursés. De ce fait, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. La réservation est personnelle : il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers.

### **Retard :**

Vous devez aviser le camping de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location ou emplacement. Sans nouvelles de votre part pendant 24 heures après la date d'arrivée prévue, le gestionnaire se réserve le droit de disposer de la location. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.

### **Arrivée tardive ou départ anticipé :**

Aucune réduction ou remboursement ne seront consentis quel qu'en soit le motif.

### **Modes de paiement :**

Espèces, chèques, chèques vacances, carte bancaire. La location d'un mobil-home, chalet ou tente est disponible le jour de l'arrivée prévue à partir de 16h00 jusqu'au jour de départ maximum 10h00. Hors saison (juillet et août) arrivée anticipée et départ tardif (early check-in et late check-out) possible sous réserve de l'accord du gestionnaire et du paiement de cette option.

### **Location d'un locatif (Mobil home, Chalet, bungalow toilé,...) :**

**Sont compris** dans le tarif de location uniquement le nombre de personnes indiqué dans le contrat réservation, (aucun rajout en cours de séjour n'est autorisé) 1 véhicule, la fourniture en gaz, eau et électricité, l'accès à la piscine et aux terrains de jeux, à l'animation. Aucune tente ne sera autorisée sur la parcelle du mobil-home.

**Ne sont pas compris** : l'animal tenu en laisse, et jamais seul dans le locatif (tatoué et vacciné, carnet obligatoire), Les chiens de 1ère et 2ème catégorie ainsi que les chats et lapins sont INTERDIT. Un 2ème véhicule, les draps, linge de toilette, frais de dossier, taxe de séjour et certaines activités ou sorties ponctuelles facultatives.

### **La location d'un emplacement :**

La Location est disponible de 12h00 à 12h00 maximum, jour d'arrivée et de départ au choix, selon disponibilités et accord avec la direction.

### **Règlement intérieur :**

La Direction est responsable de l'ordre et de la bonne tenue du camping; tout manquement grave au respect du règlement intérieur du camping, pourra justifier l'exclusion du camping ainsi que la résiliation du contrat de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

**Tout visiteur** a l'obligation de se présenter à l'accueil avant de pénétrer dans l'enceinte du camping et doit s'acquitter avant sa visite d'une redevance s'il reste plus de 2 heures dans le camping. Le véhicule doit rester à l'extérieur, **l'accès aux douches et piscine n'est pas autorisé**. Le visiteur est sous la responsabilité du campeur qui le reçoit.

### **Cautions (carte bancaires, chèque ou espèces) :**

Lors d'un séjour dans un locatif, deux cautions seront déposées à l'accueil le jour de votre arrivée (ou consigné par avance avec la plateforme « Swikly ») soit, 200€ à 400€ pour le locatif et la carte magnétique et 80€ pour le nettoyage (si l'option ménage n'a pas été prise). Elles seront restituées sous 6 jours après le départ, après contrôle de l'inventaire, du nettoyage par vos soins et vérification du bon état des lieux. Si malgré notre contrôle, vous constatez du matériel manquant, défectueux ou cassé, veuillez nous le signaler dans les 24h suivant votre arrivée. Lors d'un séjour en camping une caution de 20€ pour la carte magnétique vous sera demandée et restituée le jour du départ lors du retour de cette carte magnétique.

### **Assurance de vos biens :**

Il vous appartient de souscrire une assurance de responsabilité civile, ainsi qu'une assurance pour votre matériel, tente ou caravane, le camping n'étant pas responsable des dommages pouvant leur survenir.